

PROVINCE DE QUÉBEC
Commission scolaire Western Québec

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Western Québec, tenue à 15 rue Katimavik, Gatineau, Québec, le 26 février 2013 à 19h00.

PRÉSENCES: Les commissaires Brunke, Chiasson, Daly, Davidson, Dexter, Garbutt, Gunn, Guy, Hendry (par téléphone), Lanyi, Larivière (par téléphone), McCrank, O'Brien, Perry, Shea, Taylor, Wilson et Young (par vidéoconférence), commissaires-parent Gibbons et Komm

Personnel:

Directeur des ressources humaines et informatique, M. Dubeau
Directrice des services éducatifs, M. Lothian
Directeur des ressources matérielles, de l'équipement et du transport,
C. O'Shea
Directrice adjointe des services complémentaires, B. Burn

Le directeur général, P. Lamoureux, la directrice générale adjointe / directrice des services éducatifs, éducation des adultes et formation professionnelle, R. Ahern et le directeur des services juridiques /secrétaire général, R. Vézina, sont également présents.

Appel à l'ordre

Le président, Commissaire Chiasson, appel la réunion à l'ordre à 19h05.

Participation publique

Barry McGowen, gestionnaire de projet à SEVEC, a fait une présentation démontrant le travail qu'a fait SEVEC en facilitant l'échange d'étudiants avec les élèves du Pontiac au courant des 10 dernières années. Il a demandé que la CSWQ continue de supporter les efforts que font SEVEC. Il a présenté Jim Washer, haut gestionnaire de la programmation et partenariat à SEVEC, ainsi que parent d'un ancien étudiant de la CSWQ. Il a laissé de la documentation au sujet du programme SEVEC et a encouragé nos écoles à faire application pour le financement ainsi que de l'aide pour organiser de futurs échanges. Le président a remercié les deux présentateurs pour leurs efforts continus qui bénéficient nos étudiants.

Jennifer Mayhew, graduée de l'école Dr. S. E. McDowell et l'école secondaire Pontiac, a remercié le conseil des commissaires pour avoir rassemblé en tant que communauté, les parents des étudiants de ces deux écoles, et elle a exprimé son soutien à la décision de laisser l'école Dr. S. E. McDowell dans son immeuble actuel.

Jessica Gallard, représentante du Comité de parents pour l'école Dr. S. E. McDowell, a parlé au nom du conseil d'administration. Elle a déclaré qu'il y a un sentiment positif envers l'implantation d'un programme d'immersion française et que le conseil d'administration appuie la recommandation du Comité de planification et d'examen. Elle demande aux commissaires de voter en faveur de cette recommandation.

Le président a rappelé à tous les gens que la consultation publique pour l'école St. Michael's aura lieu le 28 mars. Le commissaire Wilson a mentionné que Nancy Hall, présidente du conseil

d'administration de l'école St. Michael's, a invité tous les commissaires à venir pour un gouter à 18h00 le soir de la rencontre.

C-12/13-151 **Approbation de l'ordre du jour**
LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE d'adopter l'ordre avec les ajouts suivants :
-déplacer l'item #10 avant l'item #3.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-152 **Adoption du procès-verbal – 29 janvier 2013**
LE COMMISSAIRE DEXTER PROPOSE d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 29 janvier 2013 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-153 **Rapport du Comité de planification et d'examen – 7 février 2013**
LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE le conseil des commissaires accuse réception de l'ébauche du procès-verbal du Comité de planification et d'examen du 7 février 2013.

Adoptée à l'unanimité

Remarques du président

Le président a présenté son rapport qui porte sur les points suivants :

- Consultation publique pour l'école St. Michael's, le 28 mars 2013
- Invitation du conseil d'administration - arriver 1 heure avant la consultation pour un gouter et breuvages
- Nombre de circonscriptions électorales pour les élections scolaires de novembre 2014
- Sous-comité de circonscriptions électorales

Rapport du directeur général

Le directeur général présente son rapport écrit qui porte sur les points suivants :

- Élections scolaires
- Destination ImagiNation – des remerciements sont présentés à Mike Dubeau, Sonia Lavallée, Lisa diner, Alan Earwaker, Amy Curry, Larissa Sansom et toute l'équipe qui a travaillé sur le projet.
- Music Makers
- Budget 2013-2014
- Règlements budgétaires 2015-2016
- Programmes
- Financements des élections
- Projet de Loi n° 14

C-12/13-154 **Destination ImagiNation**
LA COMMISSAIRE DEXTER PROPOSE QU'on envoie une lettre à toute l'équipe, les remerciant pour le travail accompli au cours du projet de Destination ImagiNation de cette année.

Adoptée à l'unanimité

La Commissaire Davidson arrive à 19h55.

Rapport ACSAQ

Le président présente son rapport sur l'ACSAQ.

- Le commissaire Shea a fortement encouragé tous les membres à lire le document intitulé « Future of English Education in Québec ».attaché au message du lundi de l'ACASAQ.

C-12/13-155**Rapport du Comité exécutif – 19 février 2013**

LA COMMISSAIRE DAVIDSON PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal du Comité exécutif du 19 février 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-156**Rapport du Comité de l'éducation – 7 février 2013**

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal du Comité de l'éducation du 7 février 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-157**Programme alternatif à l'école Buckingham**

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de l'éducation, le conseil des commissaires continu à appuyer le programme alternatif dans son milieu actuel (école Buckingham).

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-158**Philemon Wright – Voyage en France et en Angleterre**

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de l'éducation, le conseil des commissaires approuve le voyage que se propose de faire l'école secondaire Philemon Wright en France et en Angleterre au mois de mars 2014.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-159**École Secondaire Pontiac – Voyage à Boston**

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de l'éducation, le conseil des commissaires approuve le voyage que se propose de faire l'école secondaire Pontiac à Boston au mois de mars 2014.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-160**Demande relative à l'enseignement à domicile**

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de l'éducation, la demande de l'enseignement à domicile pour l'élève (9997859) soit approuvée pour l'année scolaire 2012-2013 et que la direction s'assure que des évaluations appropriées des progrès de l'élève soient effectuées conformément à la politique.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-161**Demande relative à l'enseignement à domicile**

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de l'éducation, la demande de l'enseignement à domicile pour l'élève (0046367) soit approuvée pour l'année scolaire

2012-2013 et que la direction s'assure que des évaluations appropriées des progrès de l'élève soient effectuées conformément à la politique.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-162

Demande relative à l'enseignement à domicile

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de l'éducation, la demande de l'enseignement à domicile pour l'élève (0018556) soit approuvée pour l'année scolaire 2012-2013 et que la direction s'assure que des évaluations appropriées des progrès de l'élève soient effectuées conformément à la politique.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-163

Rapport du Comité des affaires – 6 février 2013

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal du Comité des affaires du 6 février 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-164

Financement Gymnase Wakefield – Municipalité de La Pêche

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la proposition de la Municipalité de La Pêche, résolution #12-617, offrant de financer 500 000 \$ pour un gymnase additionnel à la nouvelle école Wakefield soit approuvée, étant convenu que si la Municipalité avait des exigences supplémentaires, elle débourserait les couts qui s'étendraient au-delà du 500 000\$.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-165

Trous de tests pour conductivité thermique – Projet géothermique (Nouvelle école Wakefield)

ATTENDU QUE cinq (5) entreprises ont été invitées à présenter des soumissions relativement au projet ci-haut mentionné;

ATTENDU QU'une (1) seule soumission a été reçue;

Comfort Géothermique	24 943,83 \$ taxes incluses
----------------------	-----------------------------

ATTENDU QUE la soumission reçue était conforme;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Comfort Géothermique au montant de 24 943,83 \$ incluant les taxes soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-166

Superviseur pour forage de puits et gestion de projet pour approbation environnementale (nouvelle école Wakefield)

ATTENDU QUE cinq (5) entreprises ont été invitées à présenter des soumissions relativement au projet ci-haut mentionné;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues;

Genivar	21 500 \$ plus taxes
Envir-Eau	22 305 \$ plus taxes

ATTENDU QUE la soumission la plus basse était conforme;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Genivar au montant de 21 500 \$ plus taxes soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-167

Abolition de tous les postes de concierges vacants

Étant donné les importantes compressions budgétaires imposées aux commissions scolaires depuis plusieurs années;

Étant donné que la commission scolaire est en train d'examiner plusieurs options, y compris la restructuration et la fermeture d'écoles dans l'espoir de réduire ses dépenses;

Étant donné que la commission scolaire a la responsabilité de maintenir et de préserver les services éducatifs qu'elle offre à la population étudiante qu'elle dessert;

Étant donné que l'impartition des tâches accomplies par les employés classifiés comme concierges (toutes catégories comprises, ainsi que ceux qui sont affectés au quart de nuit) permettra à la commission scolaire de réaliser d'importantes économies;

Étant donné que l'impartition des tâches accomplies par les employés classifiés comme concierges permettra d'offrir, à tout le moins, la même qualité de service;

Étant donné que l'impartition des tâches accomplies par les employés classifiés comme concierges permettrait à la commission scolaire de se procurer des services seulement quand elle en a besoin et d'après les projections démographiques de la population étudiante;

Étant donné que l'impartition des tâches accomplies par les employés classifiés comme concierges faciliterait la préparation des budgets, puisque seuls les montants prévus aux contrats seraient déboursés;

Étant donné que, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la commission scolaire se propose d'abolir tous les postes de concierge à mesure qu'ils deviennent vacants et d'impartir les tâches exécutées par ces employés;

Étant donné qu'aucun employé actuel ne serait mis à pied, rétrogradé ou placé sur la liste des employés excédentaires par suite de la recommandation suivante;

Étant donné la clause 7-5.00 de la Convention collective des employés de soutien;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE cette proposition soit soumise à l'approbation du Comité des relations du travail, et qu'une

décision finale soit prise à la réunion du 28 mai 2013 du conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-168

Soumission – Impala

ATTENDU QUE les entreprises ont été invitées à présenter des soumissions relativement au projet ci-haut mentionné;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été reçues;

Dave Bates	9 350 \$
Marian Lothian	9 500 \$
Brian Smeltzer	10 125 \$

ATTENDU QUE la soumission la plus haute était conforme;

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la soumission présentée par Brian Smeltzer au montant de 10 125 \$ soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-169

Nomination du vérificateur externe

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la firme de Samson et Associés soit nommé à titre de vérificateur externe pour la période se terminant le 31 mars 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-170

Nomination du vérificateur externe

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, la firme de Samson et Associés soit nommé à titre de vérificateur externe pour la période se terminant le 30 juin 2013.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-171

D'Arcy McGee - Rallonge du pavillon de gymnastique

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le comité des affaires, M. Colin O'Shea, directeur des ressources matérielles, de l'équipement et du transport, et M. Paul Lamoureux, directeur général, soient mandaté d'entrer en négociations avec la Ville de Gatineau pour but de développer un pavillon de gymnastique éventuel.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-172

Protocol d'entente – Namur

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité des affaires, le Protocol d'entente entre la CSWQ et la Municipalité de Namur pour l'échange de l'utilisation de leurs installations et locaux respectifs soit approuvée.

Adoptée à l'unanimité

- C-12/13-173** **Rapport du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire – 4 février 2013**
 LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE le conseil accuse réception de l'ébauche du procès-verbal du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire du 4 février 2013.
 Adoptée à l'unanimité
- C-12/13-174** **Rapport du Comité de parents – 14 janvier 2013**
 LE COMMISSAIRE-PARENT KOMM PROPOSE QUE le conseil des commissaires accuse réception du procès-verbal du Comité de parents du 14 janvier 2013.
 Adoptée à l'unanimité
- C-12/13-175** **Rapport du Comité de parents – 18 février 2013**
 LE COMMISSAIRE-PARENT KOMM PROPOSE QUE le conseil des commissaires accuse réception de l'ébauche du procès-verbal du Comité de parents du 18 février 2013.
 Adoptée à l'unanimité
- C-12/13-176** **Rapport du Comité de perfectionnement professionnel – 5 novembre 2012**
 LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE le conseil des commissaires accuse réception du procès-verbal du Comité de perfectionnement professionnel du 5 novembre 2012.
 Adoptée à l'unanimité
- C-12/13-177** **Rapport du Comité de perfectionnement professionnel – 17 décembre 2012**
 LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE le conseil des commissaires accuse réception de l'ébauche du procès-verbal du Comité de parents du 17 novembre 2012.
 Adoptée à l'unanimité
- C-12/13-178** **Changements proposés aux frontières à Aylmer/Hull**
 ATTENDU QUE le Comité de planification et d'examen a examiné les changements proposés pour les frontières des secteurs Aylmer et Hull selon le plan ci-joint;
 ATTENDU QUE le Comité de planification et d'examen recommande les mesures suivantes :
- déplacer la frontière Est de l'école Eardley de la rue Broad au boulevard Wilfrid Lavigne;
 - déplacer la frontière Ouest de l'école Pierre Elliott Trudeau du boulevard de l'Europe à la rue Vanier, en incluant le côté Ouest de Vanier jusqu'à Pink;
 - déplacer la frontière Ouest de l'école Pierre Elliott Trudeau à la rue Vanier, au nord de Pink;

LE COMMISSAIRE SHEA PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de planification et d'examen :

- les frontières des secteurs Aylmer/Hull soient modifiées selon le plan ci-joint, qui décrit les changements susmentionnés aux frontières existantes, et que ces changements entrent en vigueur à partir de l'année scolaire 2013-2014;
- que les élèves actuellement inscrits aux écoles Lord Aylmer et South Hull et qui sont touchés par ces changements puissent continuer à bénéficier de droits acquis;
- que les élèves actuellement inscrits à l'école South Hull et qui sont touchés par ces changements puissent continuer à bénéficier de droits acquis et fréquenter l'école D'Arcy/Symmes;
- que l'on fournisse des services de transport aux élèves qui choisissent d'exercer leurs droits acquis et qui recevaient ces services avant les changements;
- qu'à partir de l'année scolaire 2013-2014, tous les élèves nouvellement inscrits fréquentent leur école de secteur;
- que les élèves qui déménagent vers un nouveau secteur ne soient pas autorisés à exercer des droits acquis; par ex., élèves inscrits à une école de la CSWQ et qui déménagent vers un nouveau secteur;
- que les parents puissent demander un transfert outre-frontière, conformément à la politique de la commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-179

Namur

ATTENDU QUE le Comité de planification et d'examen a examiné les répercussions d'une cessation des services de transport aux élèves du 2^e cycle qui résident sur le territoire de la CSWQ à partir de l'année scolaire 2013-2014, pour leur fournir plutôt le transport vers l'école secondaire Philemon Wright;

Le Comité de planification et d'examen propose que :

ATTENDU QUE les élèves de la 2^e année du 2^e cycle qui résident sur le territoire de la CSWQ et qui fréquentent l'école secondaire Laurentian pourront compléter leur 3^e année du 2^e cycle dans cette école et recevront des services de transport pendant l'année scolaire 2013-2014;

LA COMMISSAIRE BRUNKE PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de planification et d'examen, le conseil des commissaires accepte que les administrateurs soient chargés de consulter le conseil d'établissement de l'école Namur relativement aux changements proposés, à savoir, de transporter les élèves inscrits en 1^{ère} et 2^e année du 2^e cycle vers l'ÉSPW à partir de l'année scolaire 2013-2014, et que, par conséquent, l'on transporte tous les élèves du 2^e cycle vers l'école secondaire Philemon Wright à partir de l'année scolaire 2014-2015.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-180

Dr. S. E. McDowell/École secondaire Pontiac

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école Dr. S. E. McDowell a adopté une résolution appuyant le déménagement du Centre d'éducation des adultes du Pontiac au bâtiment situé au 89, rue Centre, Shawville (Québec);

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de Dr. S. E. McDowell s'est engagé à promouvoir le programme d'immersion française tout en essayant d'augmenter sa population étudiante;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes du Pontiac a adopté une résolution appuyant un changement à son titre d'établissement et un déménagement vers le bâtiment situé au 89, rue Centre, Shawville (Québec);

LE COMMISSAIRE TAYLOR PROPOSE QUE, tel que l'a recommandé le Comité de planification et d'examen, le conseil des commissaires accepte que le titre d'établissement du Centre d'éducation des adultes du Pontiac soit modifié pour indiquer son changement d'adresse et le fait que les locaux mis à sa disposition seront situés au 89, rue Centre, Shawville (Québec).

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-181

Projet de loi 14

ÉTANT DONNÉ que le 5 décembre 2012, on a déposé le projet de loi 14, qui propose des amendements à la Charte de la langue française, à la Charte des droits et libertés de la personne et à autres dispositions législatives;

ÉTANT DONNÉ que s'il est adopté, le projet de loi 14 restreindrait encore plus l'accès à l'éducation publique en anglais au Québec;

ÉTANT DONNÉ que si le projet de loi 14 est adopté, les familles militaires temporairement affectées au Québec n'auraient pas accès à l'éducation publique en anglais;

ÉTANT DONNÉ que dans toutes les autres provinces canadiennes, les membres des Forces armées canadiennes, qui servent notre pays avec courage et dignité n'ont aucune restriction quand au choix de la langue d'instruction de leurs enfants;

LE COMMISSAIRE GUY PROPOSE QUE la Commission scolaire Western Québec exprime sa forte opposition à l'adoption du Projet de loi 14 dans sa formulation actuelle et que le secrétaire général soit chargé d'envoyer une copie de la présente résolution au ministre responsable de la Charte de la langue française et à toutes les autres instances et associations concernées.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-182

Circonscriptions électorales supplémentaires – Élections scolaires de 2014

ATTENDU QUE selon l'article 6 de la *Loi sur les élections scolaires*, il est prévu huit (8) circonscriptions électorales pour une commission scolaire

comptant plus de 10 000 mais moins de 30 000 électeurs, ce qui est le cas de la Commission scolaire Western Québec;

ATTENDU QUE selon l'article 7 de la *Loi sur les élections scolaires*, le ministre peut, à la demande d'une commission scolaire, autoriser celle-ci à établir jusqu'à cinq circonscriptions électorales supplémentaires si, de l'avis du ministre, cet ajout est justifié en raison de la dimension particulièrement étendue du territoire de la commission scolaire, du nombre de municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la commission scolaire et de l'isolement du territoire d'une municipalité locale dans celui de la commission scolaire;

ATTENDU QU'IL y a actuellement dix-neuf (19) circonscriptions électorales sur le territoire de la Commission scolaire Western Québec;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Western Québec a un territoire particulièrement étendu, couvrant plus de 90 000 kilomètres carrés, ce qui en fait la deuxième plus grande commission scolaire de la province de Québec;

ATTENDU QUE le territoire de la Commission scolaire Western Québec comprend environ 160 municipalités locales;

ATTENDU QUE plusieurs des municipalités locales situées sur le territoire de la Commission scolaire Western Québec sont isolées;

ATTENDU QU'IL est dans le meilleur intérêt de la Commission scolaire Western Québec, de ses élèves, de ses parents et de ses contribuables qu'il lui soit permis d'établir plus de circonscriptions électorales que le nombre prévu à l'article 6 de la *Loi sur les élections scolaires*, afin d'assurer une représentation juste et adéquate.

LE COMMISSAIRE YOUNG PROPOSE QUE, conformément aux dispositions de l'article 7 de la *Loi sur les élections scolaires*, le président de la commission scolaire soit chargé de préparer et d'envoyer une demande par écrit au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport lui demandant d'autoriser la Commission scolaire Western Québec à établir cinq (5) circonscriptions électorales de plus que le nombre prévu à l'article 6 de ladite *Loi*.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-183

Affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue

LE COMMISSAIRE WILSON PROPOSE QUE la commission scolaire Western Québec paie une affiliation de base de 600,00 \$, en plus d'une cotisation de 0,20 \$ per capita pour la clientèle primaire et secondaire de la commission scolaire, et ce, au 30 septembre 2011, pour un total de 711.00 \$ (555 élèves). Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue, conformément aux lettres patentes de cette dernière.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-184

Affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais
 LE COMMISSAIRE WILSON PROPOSE QUE la commission scolaire Western Québec paie une affiliation de 0.47\$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-185

Nomination d'un commissaire – Circonscription électorale no 2

ATTENDU QUE le poste de commissaire pour la circonscription électorale no 2 est vacant;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de l'école G. Théberge a été dûment consulté et n'ont proposé aucun candidat;

ATTENDU QUE le Comité des parents de la Commission scolaire Western Québec a été dûment consulté;

ATTENDU QUE le Comité de parents de la Commission scolaire Western Québec a nommé deux (2) candidats qui ne résident pas dans la circonscription électorale;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires reconnaît qu'il est important que le commissaire nommé réside dans la circonscription électorale no 2;

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE QUE que l'administration soit mandatée pour consulter d'avantage la communauté en appelant le public à présenter leur soumission pour combler ce poste vacant, y compris placer des annonces dans les journaux.

Pour : 14

Contre : 2

Abstention : 1

Motion adoptée

C-12/13-186

SEVEC

LA COMMISSAIRE TAYLOR PROPOSE QU'une lettre de reconnaissance et remerciement soit envoyée à SEVEC pour leurs programmes et leur implication avec la WQSB au fil des ans.

Adoptée à l'unanimité

C-12/13-187

Département du transport – Bassins scolaires

LE COMMISSAIRE DALY PROPOSE QUE l'on remercie le département du transport scolaire pour tout leur travail et implication durant la révision des bassins scolaires ainsi que durant la campagne de sécurité du transport scolaire.

Adoptée à l'unanimité

Date de la prochaine séance

La prochaine séance du conseil des commissaires aura lieu le 26 mars 2013.

C-12/13-188

Levée de la séance

LE COMMISSAIRE O'BRIEN PROPOSE la levée de la séance à 20h50.

Adoptée à l'unanimité

RV/nb